

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON-DE-BEAUCE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce, tenue au 127-A, 1^{re} Avenue Sud, St-Gédéon-de-Beauce à 19h00 le 4 mai 2020.

Sont présents : M. Christian Bégin, conseiller siège 1 M. Claude Deblois, conseiller siège 2
 M. Germain Fortin, conseiller siège 3 M. Claude Lachance, conseiller siège 4
 M. Alain Nadeau, conseiller siège 5 M. Rémi Tanguay, conseiller siège 6

Monsieur le maire Alain Quirion constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Madame Erika Ouellet, directrice générale/secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

1 Ouverture de la séance

Monsieur Alain Quirion, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.
(19h08)

2020-05-96 **2 Adoption du déroulement de la séance-COVID-19**

Considérant que le conseil de la municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce siège en séance de conseil régulière ce 4 mai 2020 par voie de visioconférence. Sont présents à cette téléconférence et visioconférence: M. Christian Bégin, M. Germain Fortin, M. Claude Deblois, M. Claude Lachance, M. Alain Nadeau, M. Rémi Tanguay, M. Alain Quirion en visioconférence. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuelle ment. Assistent également à la séance, par visioconférence, directrice générale et secrétaire-trésorière et le coordonnateur des travaux public sont également présent.

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Considérant le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2020;

Considérant le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 7 avril 2020;

Considérant le décret numéro 478-2020 du 22 avril 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 avril 2020;

Considérant les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 6 mai 2020;

Considérant l'arrêté 2020-005 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Considérant l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

Considérant que selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence « Zoom ».

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Christian Bégin, appuyé par monsieur le conseiller Claude Lachance il est résolu:

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence « Zoom ».

Adopté à l'unanimité

2020-05-97 **3 Adoption de l'ordre du jour**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémi Tanguay, appuyée par monsieur le conseiller Germain Fortin, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

2020-05-98 **4 Approbation des procès-verbaux**

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2020 ;

Considérant que la directrice générale a rédigé un procès-verbal de correction pour la résolution 2020-04-80;

En conséquence, sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Deblois, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance,

Il est résolu d'approuver les procès-verbaux du mois d'avril 2020 susmentionnés, rédigés par la Directrice générale/Secrétaire-Trésorière.

Adopté à l'unanimité

5 1ere période de question

6 Correspondance

La secrétaire-trésorière dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du conseil du mois précédent.

7 Législation

7.1 Acquisition développement domicilier B. Fortin

Point reporté

7.2 Avis de motion et présentation règlement 196-20

Point reporté

7.3 Avis de motion et présentation règlement 197-20

Point reporté

2020-05-99 **7.4 Entériner ressources essentielles**

Attendu que des travaux d'entretien des infrastructures de la Municipalité sont nécessaires;

Attendu que la Municipalité doit solliciter des services professionnels;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Claude Deblois, il est résolu d'entériner les demandes de continuité de service à la firme d'ingénierie WSP, au service d'ingénierie de la MRC Beauce Sartigan et de l'entreprise TGC inc.

Adopté à l'unanimité

7.5 Protocole entente intermunicipale pour le partage du drone

Point reporté

2020-05-100 **7.6 Politique familiale**

Considérant la volonté de la municipalité d'améliorer les conditions de vie des familles de son territoire;

Considérant la volonté de la municipalité de mettre à jour et de réaliser une politique familiale ainsi que le plan d'action qui lui est associé;

Considérant que la municipalité s'est engagée dans une démarche territoriale globale (MRC) visant à réaliser une politique familiale;

Considérant que la municipalité doit dans le cadre de cette démarche de politique familiale nommer un élu responsable de la démarche au niveau municipal;

Considérant que la municipalité doit, dans le cadre cette démarche, créer un comité de pilotage responsable de la démarche au niveau municipal comprenant le responsable des questions famille et aînés;

Considérant que la municipalité doit également s'assurer de mettre sur pied un comité pour suivre et soutenir la réalisation des actions lors du processus de mise en œuvre du plan d'action ainsi que les noms des membres constitutifs avec leurs responsabilités;

En conséquence il est proposé par Christian Bégin appuyé par Germain Fortin il est résolu;

Que la municipalité procède à la création d'un comité de pilotage et de suivi de la politique familiale et de son plan d'action:

Ce comité sera sous la responsabilité d'un élu responsable des questions Familles et Aînés (RQFA).

Le comité de pilotage de la politique familiale aura pour mandat :

De permettre le partenariat, la représentativité de l'ensemble de la communauté et sa formation devrait le refléter : organismes communautaires et, en particulier, ceux qui représentent des familles, des aînés, des regroupements, des organismes, des membres du milieu de la santé, du milieu scolaire, du secteur économique et des services municipaux, etc.

De produire un bilan des actions réalisées en lien avec le dernier plan d'action de la politique familiale, incluant une auto-évaluation sur le déroulement de la démarche et les résultats des actions implantées dans la municipalité;

D'assurer la mise à jour et la réalisation de la politique familiale ainsi que le plan d'action qui en découle;

- En étant à l'écoute des besoins et des attentes de la population;
- En consultant des citoyens de tout âge;
- En recommandant des projets concernant les divers cycles de vie;

D'assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la Politique Famille;

De jouer un rôle consultatif auprès du conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur les familles;

D'agir à titre de comité de suivi du plan d'action, ce qui implique de suivre et de soutenir la réalisation des actions lors du processus de mise en œuvre. Au sein de ce comité, au moins deux sièges sont réservés pour des personnes représentatives du milieu de vie des familles par leurs engagements dans leur communauté ainsi qu'un siège pour un élu responsable du dossier « famille » de la municipalité;

- D'identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer le principe « penser et agir Famille »;
- De sensibiliser les décideurs à l'importance des familles dans tout le processus de décisions, et ce, quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culturel).

Adopté à l'unanimité

8 Trésorerie

2020-05-101 8.1 Approbation des comptes du mois

Attendu que le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses de la directrice générale/secrétaire-trésorière et aux autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises en séances antérieures;

Attendu que le conseil prend en compte la liste des comptes à payer conformément aux engagements de crédits pris par le conseil en vertu de la résolution portant le numéro 2020-05-101;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Deblois, appuyée par monsieur le conseiller Germain Fortin, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer d'une somme de 154 826.76 \$ et d'autoriser leur paiement.

Adopté à l'unanimité

8.2 Dépôt du rapport financier par la directrice générale

Conformément à l'article 176.1 c.m. la directrice générale/secrétaire trésorière signe et dépose au conseil le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'année 2019 le tout tel que déposé par le vérificateur externe monsieur Steven Veilleux de la firme Blanchette Vachon S.E.N.C.R.L..

2020-05-102 8.3 Budget révisé 2020- HLM

Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance, il est résolu d'approuver le budget de l'Office municipal de Saint-Gédéon-de-Beauce, tel que le tout apparaît dans un document préparé par la Société d'habitation du Québec, en date du 4 décembre 2019 et qui fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long reproduit.

Adopté à l'unanimité

2020-05-103 **8.4 Remise surplus comité de jeux d'été de Saint-Gédéon de la semaine de relâche**

Attendu qu'il y eut une semaine de relâche d'organisée par la Municipalité;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Christian Bégin, il est résolu de remettre les bénéfices au Comité de jeux d'été de Saint-Gédéon pour un montant de 223.16 \$:

Adopté à l'unanimité

2020-05-104 **8.5 Dépense entretien rang 4 – réserve carrière et sablière**

Attendu que la municipalité possède, une réserve carrière et sablière non affectée;

Attendu que la municipalité désire utiliser la réserve;

En conséquence, sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Lachance, appuyée par monsieur le conseiller Rémi Tanguay il est résolu;

Que le conseil a des fonds disponibles à la réserve de carrière et sablière d'une somme de 37 027 \$ et procède à l'utilisation pour la dépense d'une réparation d'urgence sur 133 pieds dans le rang 4 pour un montant de 16 900 \$ GI 55-169-20 réserve carrières et sablières.

Adopté à l'unanimité

9 Fourniture et équipement

2020-05-105 **9.1 Appel d'offres prix chlorure de calcium liquide et épandage**

Attendu qu'il y eut recherche de prix sur invitation de deux fournisseurs;

Les compagnies suivantes ont présenté une soumission pour la fourniture de chlorure de calcium liquide et épandage:

Somavrac :	43 734.19 \$
Transport Adrien Roy et Filles inc.:	44 265.38 \$

Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Lachance, appuyée par monsieur le conseiller Christian Bégin, il est résolu :

Que la soumission présentée par Somavrac, celle-ci étant la soumission la plus basse des soumissions reçues et conformes;

Que le contrat d'exécution est adjugé à ladite entreprise pour un montant de 43 734.19 \$, entendu que ce montant peut varier étant donné que le prix était demandé sur la base d'une quantité approximative;

Que monsieur le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière soient et ils sont désignés à signer, pour et au nom de cette municipalité, tout document visant à donner plein effet à la présente résolution.

Adopté à l'unanimité

2020-05-106 9.2 **Appel d'offres prix matériel en vrac**

Attendu que la municipalité a lancé un appel d'offres par invitation auprès de 2 fournisseurs :

Excavation R. Paré inc. : 52 520 \$

Sur la proposition de monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Claude Deblois, il est résolu de retenir le plus bas soumissionnaire conforme Excavation R. Paré inc. pour un montant 52 520 \$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité

2020-05-107 9.3 **Entériner achat sulfate ferrique – usine de filtration des eaux usées**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau, il est résolu;

Que le conseil entérine l'achat de sulfate ferrique et son transport à la station d'épuration des eaux usées pour un montant de 3 105 \$ chez Chemtrade Chemicals Canada.

Adopté à l'unanimité

2020-05-108 9.4 **Changement lumières aréna**

Attendu que les lumières de la section de glace de l'aréna présentent une baisse d'intensité prononcée;

Attendu qu'il y a recherche de prix pour des alternatives;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémi Tanguay, appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau, il est résolu;

Que le conseil autorise le changement de 204 lumières de la section de glace pour un type DEL au coût total de 2 346 \$ chez JM Pomerleau.

Adopté à l'unanimité

9.5 **Demande d'entente achat téléviseur 630.03 \$**

Point reporté

2020-05-109 9.6 **Sonde PH**

Attendu qu'il y a lieu de changer des équipements désuets à l'usine de filtration;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Christian Bégin, appuyée par monsieur le conseiller Claude Deblois, il est résolu d'autoriser l'achat d'une sonde de PH au coût de 448.20 \$.

Adopté à l'unanimité

2020-05-110 9.7 **Injecteur de chlore**

Attendu qu'il y a lieu de changer des équipements désuets à l'usine de filtration;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance, il est résolu d'autoriser l'achat d'injecteur de chlore pour un montant de 654.62 \$.

Adopté à l'unanimité

2020-05-111 **9.8 Mandat caractérisation du milieu naturel**

Attendu que pour le dépôt de la demande de CA à l'environnement dans le projet de réfection du ponceau de canalisation il est nécessaire d'inclure une étude de caractérisation du milieu naturel;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Christian Bégin, appuyée par monsieur le conseiller Claude Deblois, il est résolu d'entériner le mandat de caractérisation du milieu naturel auprès de COBARIC pour un montant soumissionné de 1 090 \$ incluant transport si nécessaire.

Adopté à l'unanimité

2020-05-112 **9.9 Mandat WSP dans le cadre du suivi ponceau rang 7**

Attendu que le suivi du dossier de la réfection du ponceau du rang 7 auprès du MSP requiert des visites d'inspections;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance, il est résolu;

Que le conseil autorise un budget horaire pour un montant de 2 000 \$ auprès de WSP afin de permettre le suivi du dossier de réfection du ponceau du rang 7.

Adopté à l'unanimité

2020-05-113 **9.10 Mandat firme ingénierie pour plans et devis ponceau de canalisation**

Attendu que la MRC Beauce Sartigan a lancé un appel d'offres par invitation auprès de 2 fournisseurs pour la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce pour la confection de plans et devis d'appel d'offres dans le projet de réfection du ponceau de canalisation :

Éqip Solutions :	12 700 \$
Stantec :	15 900 \$

Sur la proposition de monsieur le conseiller Christian Bégin, appuyée par monsieur le conseiller Claude Deblois, il est résolu de retenir le plus bas soumissionnaire conforme Éqip Solutions pour un montant 12 700 \$.

Adopté à l'unanimité

2020-05-114 **9.11 Mandat entretien annuel équipements usines de filtration**

Attendu qu'il y a lieu de faire une inspection annuelle des équipements à l'usine de filtration;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémi Tanguay, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance, il est résolu d'autoriser la visite annuelle de la firme Magnor pour l'inspection de l'équipement de l'usine de filtration pour un montant forfaitaire de 2 248.38 \$.

Adopté à l'unanimité

10 Personnel

2020-05-115 **10.1 Liste des employés OTJ 2020 et grille salariale**

Attendu qu'il y eut offre d'emploi pour les postes de moniteurs (trices) et aides moniteurs(trices);

Sur la proposition de monsieur le conseiller Christian Bégin, appuyée par monsieur le conseiller Claude Deblois, il est résolu ;

Que le conseil autorise la directrice générale à retenir au taux horaire établi, le personnel suivant ;

- Coordinatrice : Majorie Lachance
- Animatrice : Valérie Boulanger
- Animatrice : Joannie Nadeau
- Animatrice : Amélie Quirion
- Animatrice : Mégane McDonald
- Aide-animatrice : Anabelle Quirion
- Aide-animatrice : Jean-Christophe Nadeau

Adopté à l'unanimité

2020-05-116 10.2 **Formation dg – les dépenses des élus et employés admissibles**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Rémi Tanguay, il est résolu d'autoriser Erika Ouellet, directrice générale et secrétaire-trésorière à participer à une formation en ligne les dépenses des élus et employés admissibles, offerte par l'ADMQ pour un montant de 100 \$ avant taxes.

Adopté à l'unanimité

2020-05-117 10.3 **Remplacement temporaire poste d'adjointe**

Attendu que madame Maryse Morin, trésorière adjointe quitte avec préavis de ses fonctions le 24 avril 2020;

Attendu que madame Kim Lachance est de retour de son congé de maternité le 15 août 2020;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance, il est résolu d'augmenter, à partir du 27 avril, de 5 heures les semaines de travail de madame Erika Ouellet, directrice générale et secrétaire adjointe afin de pallier aux tâches administratives pour la période du poste vacant.

Adopté à l'unanimité

2020-05-118 10.4 **Taux horaire entretien**

Attendu que madame Grecia Florentino est à l'emploi depuis plus de 2 ans en tant que personnel d'entretien;

Attendu que l'employé est arrivé avec une expérience d'emploi et que la qualité de son travail est appréciée;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémi Tanguay, appuyée par monsieur le conseiller Germain Fortin, il est résolu d'ajuster le taux horaire de madame Grecia Florentino tel qu'entendu.

Adopté à l'unanimité

11 **Loisirs et Culture**

11.1 **Dépôt pour projet d'élaboration politique de bénévoles**

La directrice générale dépose pour étude un projet de politique de bénévoles préparé par madame Emmanuelle Quirion, coordonnatrice aux loisirs et à la culture.

12 Rapports

12.1 Conseil des maires à la MRC

Monsieur Alain Quirion fait un court rapport de la réunion.

12.2 Délégué à la régie intermunicipale

Monsieur Christian Bégin fait un court rapport de la réunion.

13 Divers

2020-05-119 13.1 Ouverture du bureau aux visiteurs

Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Rémi Tanguay, il est résolu;

Que le bureau de la municipalité reste fermé aux visiteurs jusqu'au 22 mai 2020 inclusivement et que par la suite seules les visites sur rendez-vous seront autorisées.

Adopté à l'unanimité

2020-05-120 13.2 Autorisation fermeture d'une section de la 1^{re} Avenue Sud -23 mai 2020

Attendu qu'il y a demande de fermeture d'une section de la 1^{re} Avenue Sud entre la 4^e rue Sud et l'entrée du Complexe St-Louis pour la tenue d'une cérémonie de mariage dans le stationnement du centre d'hébergement de St-Gédéon;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémi Tanguay, appuyée par monsieur le conseiller Germain Fortin, il est résolu;

Que le conseil autorise la fermeture d'une section de la 1^{re} Avenue Sud par le biais des pompiers de la Municipalité de St-Gédéon le samedi 23 mai des 14h30 pour la tenue de la cérémonie de mariage.

Adopté à l'unanimité

14 2^e Période de questions

2020-05-121 15 Levée de l'assemblée

Sur la proposition de monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Christian Bégin, il est résolu de lever l'assemblée (19h29)

Adopté à l'unanimité

Président :.....

Je, Alain Quirion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Directrice générale :.....